

Accusé de réception en préfecture 056-275600047-20250113-21BU-2025-01-13-DE Date de télétransmission : 15/01/2025 Date de réception préfecture : 15/01/2025

Mise en ligne du 21-01-2025 jusqu'au 21-03-2025

## DELIBERATION DU BUREAU DU 13 DECEMBRE 2025 - MORBIHAN HABITAT

Le 13/01/2025 à 16h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Président le 03/01/2025.

Membres présents :	DELIBERATION N°21.BU-2025-01-13	
M Marc BOUTRUCHE		,
Mme Hortense LE PAPE (ne vote pas les	LANESTER	Vente du bâtiment de la Régie à
points 29 et 31)	18 Rue des Frères Lumière	LANESTER
Mme Marie-Hélène HERRY	20 Nuc des Frencs Ediment	D 11123 / 211
M David ROBO (vote jusqu'au point n°		
31 inclus)		1 8 9
Mme Yolande HANVIC		i i
Membre excusé ayant donné pouvoir :		
M TOULMINET (pouvoir à M	,	į, , <u>d</u>
BOUTRUCHE – ne vote pas les points 29	Y	
et 31)		,
Membre excusé :		-
M Pierre GUEGAN		

Morbihan Habitat est propriétaire d'un local d'activités de 340 m2 environ, édifié sur un terrain de 1 436m², situé 16 rue des Frères Lumière à LANESTER (56 600), précédemment occupé par la Régie MH.

La société MNC a manifesté son intention de se porter acquéreur dudit bâtiment moyennant le prix ci-dessous :

Acquéreur	Cadastre	Superficie cadastrale	Prix de vente
Société MNC	Section AX numéro 1213	14a36ca	240 000€ net vendeur
			(+24 000€ HT de frais de négociation
			à la charge de l'acquéreur)

L'avis des domaines est en cours d'instruction.

Les frais d'acte de transfert de propriété seront à la charge de l'acquéreur.

L'acte d'acquisition sera rédigé par l'étude de Maître Rozenn LE BELLER, notaire à LANESTER.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- autorise la cession au profit de la société MNC du local d'activités appartenant à MH situé à LANESTER 18 rue des Frères lumière moyennant le prix de 240 000 € net vendeur,
- autorise le Directeur général à signer l'avant-contrat, l'acte de transfert de propriété, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.





morbihan habitat

Mise en ligne du 21-01-2025 jusqu'au 21-03-2025



